

Nombre de Délégués :

En exercice 120
Présents 67
Votants 66

Objet :

**ACQUISITION BORNES DE
PRE COLLECTE**



N°4/02/06/2018

L'an deux mille dix huit, le deux juin à 9 heures, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac Saint Quentin sous la présidence de M. Jean-Pierre DUBOIS, Vice-Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 15 mai 2017*

Etaient présents :

ARCHIGNAC : Mme Josiane FRAYSSE,
AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP,
BEYNAC ET CAZENAC : M. Alain PASSERIEUX, M. Philippe SOULETIS,
BEZENAC : M. Hervé CARVES,
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER, M. Dominique HERMENAULT,
BOUZIC : M. Pierre MENANT,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN,
CARLUX : Mme M-Laure FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE,
CASTELNAUD LA CHAPELLE : Mme M-F ROUBERGUE,
CENAC ET ST JULIEN : Mme Huguette ROBISSOUT, M. Jean-Luc BRUGUES,
DAGLAN : Mme M-Hélène VASSEUR,
DOMME : M. J-Claude CASSAGNOLE, M. Francis COUSIN,
FLORIMONT GAUMIER : Monsieur Mathias LUCAS,
GROLEJAC : M. Claude BOYER,
JAYAC : M. Guy ESTRUC,
LA CHAPELLE AUBAREIL : M. Sébastien FRIT,
LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL : Mme Amandine DALBAVIE,
LES FARGES : Mme Laury LAGLENE, Mme Arlette SOULIAC,
MARCILLAC ST QUENTIN : Mme Nicole LALANDE, M. Daniel VEYRET,
MARQUAY : M. Daniel LALEU,
MEYRALS : Mme Jacqueline JOINEL,
NABIRAT : Mme Christiane DESMOULINS,
ORLIAGUET : M. Jean-Claude DEYRE, M. Alain MARINIER,
PEYRILLAC ET MILLAC : M. Thierry MARTINAT,
PEYZAC LE MOUSTIER : Mme Elisabeth GARCETTE, Mme BRIDE ROYE,
PRATS DE CARLUX : Mme Eloïse MARADENE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SARLAT LA CANEDA : Mme Marlies CABANEL,
SERGEAC : Mme Michèle VALETTE,
ST AMAND DE COLY : M. Vincent GEOFFROID, M. J-Pierre PACAUD,
ST ANDRE D'ALLAS : M. J-Jacques ALBIE, M. D. THIBART,
ST AUBIN DE NABIRAT : M. Christian GARRIGOU, M. Antoine VAN HUSSEN,
ST CREPIN ET CARLUCET : Mme Magalie LOPEZ, M. Gérard TEILLAC,
ST CYBRANET : M. Hervé MALAURIE,
ST GENIES : M. Michel LAJUGIE,
ST JULIEN DE LAMPON : M. Serge CANADAS, M. Jean-Pierre HAMEL,
ST LAURENT LA VALLEE : Mme ROUVES,
ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE, Mme Marion CLAVERIE,
ST VINCENT DE COSSE : M. Georges De MEYERE,
ST VINCENT LE PALUEL : M. Etienne ROUQUIE, Mme Christine DANGREMONT,
STE MONDANE : M. David DURAND,
STE NATHALENE : M. Dominique CHEYROU, M. Jean-Michel PERUSIN,

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le

AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180406-DE
Regu le 12/06/2018

TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI,
VALOJOUX : M. Philippe BASTIDE, Mme Odile ROUX,
VEYRIGNAC : M. Cyryl BREAU, Mme Claude DENIS,
VITRAC : M. Jean-Marie CLAES.

Mme Valérie CHIOTTI (*commune de Tamnies*) a été élue secrétaire de séance.

Excusé(e)s : M. Bernard PICHENOT, M. Alexandre PEYRAT, Mme Maëli LINDSTROM,
M. Roger MONDY (*commune de La Roque Gageac*), M. Vincent CARVES (*commune de Bézenac*), Mme
Denise ARNOULT (*commune de Peyrillac et Millac*), M. Georges VIDAL (*commune de St Cybranet*),
M. Patrick SINGIER (*commune de Vézac*).

Présents sans voix délibérative : M. Jean-Michel PERUSIN (*maire de la commune de Ste Nathalène*),
.....

Le Président expose à l'assemblée que la mise en œuvre de la pré-collecte des déchets en bornes d'apport volontaire nécessite l'acquisition de matériel et donc une mise en concurrence des entreprises.

Le Président précise que lors d'une réunion de travail, tenue le 18 avril dernier, certains critères ont été retenus par les élus. Ils ont permis de préparer le dossier de consultation comprenant en lot 1 – la fourniture et l'installation des bornes enterrées, en lot 2 - la fourniture et l'installation des bornes semi-enterrées, en lot 3 - la fourniture des bornes aériennes et en lot 4 – les travaux de génie civil nécessaires pour réaliser les fosses qui recevront le matériel puis créer les espaces de collecte des lots 1 et 2.

Afin de pouvoir conserver le même type de matériel pour l'ensemble des communes, et afin d'obtenir de meilleurs tarifs, le dossier de consultation a été établi avec des quantités minimales (pour les 10 premières communes de 2018) et des quantités maximales, estimées, dont les bons de commande pourront s'étendre sur 4 années.

Compte tenu de l'évaluation financière de ce type de matériel, le mode de consultation choisi est donc le marché public européen, sous la forme d'un accord cadre à bons de commande, en groupement de commande avec les communes concernées.

Le Président présente à l'assemblée les résultats de la consultation des entreprises, qui peut se résumer ainsi :

Le CCTP fait état des critères de sélection suivants : 30 points pour l'intérêt économique, 30 points pour la valeur technique du matériel et des prestations, 20 points pour l'extension de garantie, 10 points pour les délais de livraison et de maintenance, 10 points pour l'esthétisme reconnu par les élus.

Le marché est réparti comme suit :

> **Le lot n°1** concerne l'acquisition des bornes enterrées :

7 offres ont été reçues des Ets VCONSYST, BIHR, CONTENUR, CITEC, ASTECH, PLASTIC OMNIUM et BILOBA et répondent au cahier des charges.

Suite à l'analyse des offres, la Commission des Marchés a choisi :

- l'option de double tambour pour l'opercule des bornes d'ordures ménagères pour la première commande en 2018, choix révisable par la suite,
- et le système d'ancrage au sol de la cuve, nécessaire en cas d'inondation pour maintenir le matériel enterré,

AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180406-DE
Regu le 12/06/2018

Et retient d'entreprise **VCONSYST** avec la note de 90.4/100 comme mieux disant.

Considérant les besoins quantitatifs, la première commande en 2018 représente une enveloppe de **150 700€ HT, soit 180 840€ TTC.**

> **Le lot n°2** concerne la fourniture de bornes semi-enterrées :

7 offres ont été reçues des Ets BIHR, CONTENUR, CITEC, ASTECH, PLASTIC OMNIUM (offre de base, et variante avec dôme en aluminium) et BILOBA et répondent au cahier des charges.

Suite à l'analyse des offres, la Commission des Marchés a choisi l'entreprise **PLASTIC OMNIUM** avec la note de 84/100 comme mieux disant, avec les critères suivants :

- Pour les bornes d'ordures ménagères, retient l'option de double tambour pour l'opercule et la variante (dôme en aluminium),
- et pour les bornes de collecte sélective et les bornes à verre, retient l'offre de base.

Considérant les besoins quantitatifs, le montant de la première commande en 2018 est estimé à **331 153€ HT, soit 397 384€ TTC.**

> **Le lot n°3** concerne la fourniture de bornes aériennes :

6 offres ont été reçues des Ets UTPM, ECONOX, ASTECH, COMPOECO, PLASTIC OMNIUM et BILOBA.

La Commission des Marché, après analyse du dossier de consultation et des offres, estime que le produit n'est pas le mieux adapté aux besoins du SICTOM, notamment pour le volume des bornes et propose qu'une autre consultation soit réalisée avec des bornes plus grandes.

> **Le lot n°4** concerne les travaux de génie civil nécessaire à l'installation des bornes des lots 1 et 2 :

4 offres ont été reçues des Ets SIORAT, LAGARDE ET LARONZE, CHAUSSE et SARLAT TRAVAUX PUBLICS et répondent au cahier des charges.

Suite à l'analyse des offres par la Commission des Marchés et considérant les besoins quantitatifs, le mieux disant est **SARLAT TRAVAUX PUBLICS**, de SARLAT LA CANEDA (24), avec la note de 75/100, pour un montant évalué à **145 503€ HT, soit 174 604€ TTC** pour la première commande en 2018.

Vu l'analyse des offres,

Vu l'avis de la Commission des Marchés réuni en séance du 02/06/2018,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de retenir les fournisseurs suivants :

* **Lot n°1** : Les bornes enterrées seront commandées auprès des Ets **VCONSYST France SAS**, domiciliés à VANNES (56), selon les quantités et tarifs unitaires décrits dans l'acte d'engagement, avec les options suivantes :

- l'option de double tambour pour l'opercule des bornes d'ordures ménagères pour la première commande en 2018, choix révisable par la suite avec l'option trappe vide-ordures,
- et le système d'ancrage au sol de la cuve, nécessaire en cas d'inondation pour maintenir le matériel enterré

AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180406-DE
Regu le 12/06/2018

* **Lot n°2** : Les bornes semi-enterrées seront commandées auprès des Ets **PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS SAS**, domiciliés à LYON (69), selon les quantités et tarifs unitaires décrits dans l'acte d'engagement, avec les critères suivants :

- Pour les bornes d'ordures ménagères, retient la variante (dôme en aluminium), et, l'option de double tambour pour l'opercule lors de la première commande en 2018 (choix révisable par la suite avec l'option trappe vide-ordures),
- et pour les bornes de collecte sélective et les bornes à verre, retient l'offre de base.

* **Lot n°4** : Les travaux de génie civil seront réalisés par les Ets **SARLAT TRAVAUX PUBLICS**, SARLAT LA CANEDA (24), selon les quantités et tarifs unitaires décrits dans l'acte d'engagement.

- **Mandate** le Président pour réaliser ces acquisitions, et signer les documents à intervenir,
- **Rappelle** les dispositions de la convention de groupement entre le SICTOM et les communes accueillant les bornes enterrées et semi-enterrées, et notamment que le financement du matériel est assuré à 100% par le SICTOM, alors que le coût du génie civil, nécessaire à la mise en place des bornes enterrées et semi-enterrées (creusement des fosses, rebouchage et création de la couche de surface), est réparti à 50% par le SICTOM et à 50% par les communes pour les emplacements qui les concernent.
- **Dit** que le **lot 3** concernant les bornes aériennes est déclaré sans suite,
- **Demande** qu'une nouvelle consultation soit réalisée pour la fourniture de bornes aériennes, avec un dossier de consultation adapté aux besoins,
- **Donne** pouvoir à la Commission des marchés du groupement de commande - *comprenant la Commission des marchés habituelle et les élus, représentants les 10 communes concernées par la première phase d'installation des bornes de collecte des déchets* – pour analyser les offres et choisir le fournisseur mieux disant,
- **Donne** pouvoir à Monsieur le Président pour finaliser le marché de fourniture des bornes aériennes avec l'entreprise retenue, et signer les documents à intervenir,
- **Autorise** le Président à engager, liquider et mandater les dépenses correspondantes,
- **Dit** que les crédits sont partiellement inscrits au budget 2018 pour une première tranche, qu'ils seront reportés sur les exercices suivants pour la partie non consommée et augmentés à concurrence des bons de commandes.

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 02 juin 2018

Le Vice-Président,
S. Jean-Michel DUBOIS
du
PÉRIGORD
NOIR
MARCILLAC



AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180406-DE
Regu le 12/06/2018

LOT 1

BORNES ENTERREES

PKX unitaire	QUANTITATIF	LE TRANCHE ZONE	VCONSYST	BRHR	CONTENU	CITEC	ASTECH	PLASTIC OMNIUM	BILORA
ORDURES MENAGERES double tambour 5 m ³	De 5 à 60	8	5 575,00	5 196,00	5 397,00	5 806,52	5 559,00	5 491,00	5 850,00
ORDURES MENAGERES trappe 5 m ³	De 5 à 60	8	5 560,00	5 196,00	5 062,00		5 340,00	5 491,00	5 850,00
COLLECTE SELECTIVE 5 m ³	De 8 A 60	11	5 350,00	5 038,00	4 713,00	5 489,11	5 046,00	5 025,00	5 600,00
VERRE 4 m ³	De 5 A 60	8	5 400,00	5 038,00	4 566,00	5 364,05	4 999,00	5 306,00	5 650,00
option incorporation de la borne à verre			500,00	0,00	216,00	04,63		265,00	80,00
Coût d'un système d'encrage de la cuve			150,00	0,00	19,00	124,37	235,00	219,00	150,00

Commande 2018 tambour	27	146 650,00	136 810,00	131 867,00	140 003,00	141 431,00	141 431,00	153 600,00
Commande 2018 trappe	27	146 450,00	136 810,00	129 667,00	109 797,61	141 431,00	138 323,00	153 600,00
option incorporation de la borne à verre	8	4 000,00	0,00	1 728,00	677,04	0,00	0,00	640,00
Coût d'un système d'encrage de la cuve	27	4 050,00	0,00	513,00	3 552,59	6 345,00	5 913,00	4 050,00

VCONSYST	BRHR	CONTENU	CITEC	ASTECH	PLASTIC OMNIUM	BILORA
----------	------	---------	-------	--------	----------------	--------

CLASSEMENT :
 VCONSYST 90,4 BRHR 84,6 CONTENU 81,8 CITEC 81,6 ASTECH 79,9 PLASTIC OMNIUM 85,4 BILORA 69,4

Intérêt économique avec option tambour	26,6	28,9	30	25,9	28,1	27,8	25,1
Intérêt économique avec option trappe	17,5	20,3	22,3	30	19,8	18,0	15,4
Intérêt économique (30 points)	22,1	24,6	26,2	28	24	23,4	20,2
Valeurs techniques (30 points)	30,0	25,0	24,0	22,0	24,0	27,0	21,0
Extension de garantie (20 points)	20,0	17,0	13,6	13,6	13,6	17,0	13,6
Débits de livraison et d'intervention (10 points)	8,3	10,0	10,0	10,0	8,3	10,0	6,6
Esthétique reconnue par les élus (10 points)	10,0	8,0	8,0	8,0	10,0	8,0	8,0

Après avoir analysé les offres, la Commission des marchés, réunie le 02/06/2018, retient pour la fourniture et l'installation des bornes de pré-collecte enterrées (lot 1), l'entreprise **VCONSYST**.....j'ave des bornes en option tambour pour la période test en 2019, les membres de la commission option modifiable pour les commandes suivantes

(Handwritten signatures and notes)

Classement

Après avoir analysé les offres, la Commission des marchés, réunie le 02/06/2018, retient pour la fourniture et l'installation des bornes de pré-collecte enterrées (lot 1), l'entreprise VCONSYST.....j'ave des bornes en option tambour pour la période test en 2019, les membres de la commission option modifiable pour les commandes suivantes

AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180406-DE
 Regu le 12/06/2018

CONCRETS ENTERRES

024-252402204
 Regu le 12/06/2018

VOUSISTAT	BIHR	CONTENU	CITEC	ASTECH	PLASTIC OMINIUM	BILOBA
EN 206-1	EN 206-1	EN 206-1	EN 206-1	EN 206-1	EN 206-1	EN 206-1
C65/85	C35/45 (minima)	C40/50	C34/45	C35/45 (minima)	C45/55	C34/45
1850x1850x2830	1850x1850x2916	2000x2000x2670	1850x1850x2655	1850x1850x2600	1773x1773x2935	1950x1950x2600
10	9	8	10	10	10	9,5
15	14	14	12	12	18	13,5
5200	4900	5300	5280	5400	5000	4850
15	13	14	12	12	15	13
ANS	15	10	10	10	15	10
10	11	6,6	6,6	6,8	10	6,6
acier galvanisé à chaud	acier inoxydable	tôle galvanisée	tôle galvanisée	acier galvanisé à chaud	acier galvanisé à chaud	acier galvanisé à chaud
1450x1340x2720	1540x1540x2567	1980x1980x2610	1420x1420x2498	1450x1450x2289	1337x1337x2793	1542x1542x2290
3	2,5	2	2	2,5	2,5	1,5
SOUDEURE	RIVETS	RIVETS	RIVETS	RIVETS	RIVETS	RIVETS
530	609	655	660	640	630	640
1600	1678	1419	1419	1500	1500	1500
4,9	4,9	4,7	4,97	4,6	4,68	4,9
500	500	1500	1500	1500	1000	500
15	12	10	10	12	12	8
7	5	5	5	5	5	5
10	7	7	7	7	7	7
117	116	95	95	115	118	95
acier galvanisé à chaud	acier inoxydable	tôle galvanisée	tôle galvanisée	acier galvanisé à chaud	acier galvanisé à chaud	acier galvanisé à chaud
OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Ø 23 / Ø 20x25	Ø 13x25 ou Ø 20x57	Ø 20 / Ø 15x34	Ø 15x43	Ø 23x30 / Ø 16x35	Ø 23x30 / Ø 16x35	Ø 22x30
Ø 23 ou Ø 18	Ø 18	Ø 20	Ø 16	Ø 23	Ø 15	Ø 16
trappe ou tambour	tambour	tambour	tambour	trappe ou tambour	trappe ou tambour	trappe
INOX	INOX	INOX	INOX	INOX	INOX	INOX
30/110	30/110	30/110	40/100	30/110	30/110	30/110
oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
7 SEMAINES	6 SEMAINES	6 SEMAINES	6 SEMAINES	7 SEMAINES	6 SEMAINES	8 SEMAINES
8,3	10	10	10	8,3	10	6,6
30	25	24	22	24	27	21
20	17	13,6	13,6	13,6	17	13,6
8,3	10	10	10	8,3	10	6,6
10	8	8	8	10	8	8

Classement technique

Classement livraison

Classement technique

Classement garantie

Classement livraison

Classement technique

	SIORAT	LAGARDE ET LARONZE	CHAUSSE	SARLAT TRAVAUX PUBLICS
POUR LES BORNES ENTERREES				
Emplacement pour 3 bornes				
avec surface type béton lavé	4 960,50	5 338,18	4 990,00	4 260,00
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	4 995,00	5 372,68	5 000,00	4 290,00
avec surface type béton brut lisse	4 845,50	5 046,28	4 790,00	4 020,00
avec surface type bitume	4 673,00	4 701,88	4 500,00	4 020,00
avec surface type gravillons concassés	4 558,00	4 344,88	4 400,00	3 780,00
Emplacement pour 4 bornes				
avec surface type béton lavé	6 613,00	6 869,15	6 450,00	5 678,40
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	6 664,00	7 136,35	6 550,00	6 318,00
avec surface type béton brut lisse	6 443,00	6 535,55	6 130,00	5 356,80
avec surface type bitume	6 188,00	6 141,95	5 700,00	5 356,80
avec surface type gravillons concassés	6 018,00	5 733,95	5 550,00	5 040,00
Emplacement pour 5 bornes				
avec surface type béton lavé	8 712,50	10 864,03	8 200,00	7 098,00
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	8 784,50	11 363,23	8 450,00	7 896,00
avec surface type béton brut lisse	8 472,50	10 321,93	7 750,00	6 696,00
avec surface type bitume	8 112,50	9 653,33	7 000,00	6 696,00
avec surface type gravillons concassés	7 872,50	9 019,33	6 800,00	6 300,00
Emplacement pour 6 bornes				
avec surface type béton lavé	7 337,50	10 092,73	7 900,00	8 517,60
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	7 402,00	10 540,73	8 100,00	9 475,20
avec surface type béton brut lisse	7 122,50	9 606,23	7 500,00	8 035,20
avec surface type bitume	6 880,00	9 022,23	7 000,00	8 035,20
avec surface type gravillons concassés	6 585,50	8 437,23	6 750,00	7 560,00
Emplacement pour 7 bornes				
avec surface type béton lavé	10 680,50	14 077,29	10 400,00	9 937,20
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	10 692,00	14 704,49	10 700,00	11 034,40
avec surface type béton brut lisse	10 295,50	13 396,19	9 800,00	9 374,40
avec surface type bitume	9 838,00	12 592,59	8 900,00	9 374,40
avec surface type gravillons concassés	9 533,00	11 759,59	8 600,00	8 820,00
Emplacement pour 8 bornes				
avec surface type béton lavé	10 294,00	13 254,01	10 100,00	11 356,80
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	10 376,50	13 830,01	10 400,00	12 638,60
avec surface type béton brut lisse	10 019,00	12 628,51	9 600,00	10 713,60
avec surface type bitume	9 696,50	11 908,51	8 800,00	10 713,60
avec surface type gravillons concassés	9 351,50	11 125,51	8 500,00	10 050,00

	SIORAT	LAGARDE ET LARONZE	CHAUSSE	SARLAT TRAVAUX PUBLICS
POUR LES BORNES SEMI-ENTERREES				
Emplacement pour 3 bornes				
avec surface type béton lavé	2 808,00	4 333,03	4 750,00	2 350,00
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	2 842,50	4 601,83	4 800,00	2 750,00
avec surface type béton brut lisse	2 693,00	4 041,13	4 600,00	2 580,00
avec surface type bitume	2 520,50	3 696,73	4 300,00	2 345,45
avec surface type gravillons concassés	2 405,50	3 339,73	4 200,00	2 400,00
Emplacement pour 4 bornes				
avec surface type béton lavé	3 560,50	5 384,66	5 500,00	4 131,00
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	3 611,50	5 692,16	5 700,00	3 664,00
avec surface type béton brut lisse	3 392,50	5 051,36	5 400,00	3 436,80
avec surface type bitume	3 135,50	4 657,76	4 800,00	3 864,00
avec surface type gravillons concassés	2 965,50	4 249,76	4 700,00	2 800,00
Emplacement pour 5 bornes				
avec surface type béton lavé	4 173,50	6 333,34	6 700,00	4 911,00
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	4 243,50	6 832,54	7 150,00	4 580,00
avec surface type béton brut lisse	3 933,50	5 781,24	6 450,00	4 206,00
avec surface type bitume	3 573,50	5 151,64	5 750,00	3 580,00
avec surface type gravillons concassés	3 343,50	4 688,63	5 300,00	3 350,00
Emplacement pour 6 bornes				
avec surface type béton lavé	3 952,00	7 717,98	6 590,00	5 336,15
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	4 016,50	8 165,98	6 750,00	4 380,92
avec surface type béton brut lisse	3 737,00	7 231,48	6 200,00	3 965,54
avec surface type bitume	3 414,50	6 657,48	5 600,00	3 965,54
avec surface type gravillons concassés	3 199,50	6 062,48	5 460,00	3 600,00
Emplacement pour 7 bornes				
avec surface type béton lavé	6 424,00	10 626,37	8 400,00	5 481,00
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	6 515,50	11 233,37	8 700,00	6 412,00
avec surface type béton brut lisse	6 119,00	9 945,27	7 800,00	6 014,40
avec surface type bitume	5 661,50	9 141,67	6 700,00	5 012,00
avec surface type gravillons concassés	5 356,50	8 308,67	6 600,00	5 250,00
Emplacement pour 8 bornes				
avec surface type béton lavé	5 583,00	10 011,01	8 100,00	7 516,80
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	5 665,50	10 587,01	8 400,00	8 293,60
avec surface type béton brut lisse	5 308,00	9 385,51	7 600,00	6 872,60
avec surface type bitume	4 905,50	8 547,51	6 800,00	6 872,60
avec surface type gravillons concassés	4 620,50	7 882,51	6 500,00	6 240,00

pour l'année 2018				
Montant 1ère tranche des emplacements "bornes enterrées"				
avec surface type béton lavé	69 401,00	78 575,87	67 600,00	61 044,00
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	69 950,00	81 932,27	69 300,00	67 915,20
avec surface type béton brut lisse	67 510,00	78 509,57	64 600,00	57 586,00
avec surface type bitume	64 826,00	69 959,47	59 700,00	57 268,00
avec surface type gravillons concassés	61 994,50	65 224,47	58 650,00	54 180,00
17 Montant 1ère tranche des emplacements "bornes semi-enterrées"				
avec surface type béton lavé	73 913,00	192 197,43	112 750,00	79 867,90
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	75 036,50	340 099,43	116 850,00	77 587,52
avec surface type béton brut lisse	70 288,00	123 718,43	106 850,00	71 916,64
avec surface type bitume	64 550,50	113 714,43	95 250,00	65 481,58
avec surface type gravillons concassés	60 809,50	103 344,43	91 960,00	62 650,00
Montant total 1ère tranche de tous les emplacements				
avec surface type béton lavé	143 314,00	210 571,80	160 350,00	136 911,90
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	144 886,50	221 937,20	186 150,00	145 502,72
avec surface type béton brut lisse	137 798,00	198 228,10	171 450,00	129 803,64
avec surface type bitume	129 376,50	183 664,90	155 050,00	123 069,59
avec surface type gravillons concassés	128 802,00	168 568,90	151 010,00	116 830,00

Entreprises locales suffisamment étoffées pour intervenir rapidement
 SIORAT a déjà effectué ce type de travail
 SARLAT TRAVAUX PUBLICS a un matériel qui permet d'isoler les gravats, ce qui facilite la réalisation des fosses, ainsi que leur rebouchage

	SIORAT	LAGARDE ET LARONZE	CHAUSSE	SARLAT TRAVAUX PUBLICS
CLASSEMENT :	48,7	34,8	41,1	50,0
avec surface type béton lavé	28,6	13,9	20,5	30,0
avec surface type béton lavé - option gros graviers poncés	30,0	14,1	21,5	29,9
avec surface type béton brut lisse	28,3	14,1	20,3	30,0
avec surface type bitume	28,5	15,2	22,2	30,0
avec surface type gravillons concassés	28,2	16,7	21,2	30,0
Intérêt économique (30 points)	28,7	14,8	21,1	30,0
Valeurs techniques du matériel ou des prestations (30 points)				
Extension de garantie (20 points)	10,0	10,0	10,0	10,0
Délais de livraison du matériel et d'intervention pour maintenance (10 points)	10,0	10,0	10,0	10,0
Esthétisme reconnu par les élus (10 points)				

Après avoir étudié les offres, la Commission des marchés, réunie le 02/06/2018, a constaté que :

le dossier de la commune

(Signatures manuscrites)

SARLAT TRAVAUX PUBLICS

AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180406-DE
 Regu le 12/06/2018